

Union Nationale des Arbitres de Football



Association loi 1901 déclarée sous le numéro W174001167
SIRET : 90359177400018

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 22 AOUT 2024 à 18h30

Ordre du jour :

1. Accueil par le président de la section départementale,
2. Adoption du procès-verbal de la réunion de Comité Directeur du 26 04 2024,
3. Intervention du Président, informations, courriers,
4. Paroles à nos invités,
5. Intervention de Julien DROINEAU, arbitre élu au comité de directeur,
6. Trésorerie,
7. Adhésion 2024-2025,
8. Point juridique,
9. Médailles Départementales,
10. Participation réunion début de saison du 1/09/2024,
11. Action commune SR SD aide CDN cadeaux adhérents,
12. Participation AG électorale nationale VICHY 18-19-20/10/2024,
13. Libre échange comité directeur.

1/ Ouverture du Conseil d'Administration à 18h48 et mot accueil par le président:

Présents au siège du district : Nicolas COPERTINO, Stéphane MAGUIER, Michel BAPTISTE, Abdelkader HADDOU, Jean-Michel LAPREE, Jacques PREGHENELLA, Dylan DOBRENET, Nathan et Philippe SORNET, Arnaud et Eric LE FLOCH.

Présent en visio-conférence : Jean-François DECHAUX, Julien DROINEAU, Mathéo TRABICHET.

Absents : Nicolas MILLET, Stéphane MILLEROUX. Anaïs DEMENE, Samuel MADEUX, Nathan et Lionel REDON.

Invités : Pierrette BARROT, présidente du district 17, Georges CASCARINO, président de la commission de discipline du district 17.

2/ Adoption du procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 7/06/2024 :

PV adopté à l'unanimité après rectification de « coquilles » dans le texte.

Siège social
UNAF 17 – District de la Charente Maritime
13 cours Paul Doumer
17100 SAINTES

3/ Intervention du président, informations, courriers :

- Prise en compte de la démission d'Alexandre VALERO suite demande écrite de l'intéressé reçue courant juin par le président
- Lecomité directeur de l'UNAF 17 adresse à cette occasion ses plus vifs remerciements à Alexandre VALERO pour l'ensemble des actions qu'il a menées dans le cadre de ses fonctions ;
- Information sur la réunion de la SR du 16/07 : il a été rappelé par le président de la SR la nécessité de recueillir les adhésions d'ici au 31/08/2024 et que les membres de comités directeurs doivent tous être adhérents ;
 - Rappel sur la procédure de montage des dossiers contentieux individuels défendus par avocat : les pièces du dossier sont préparées au niveau de l'UNAF 17 puis le dossier transmis via internet à l'UNAF nationale qui adresse une lettre de mission à l'avocat mandaté (actuellement Me BARRIERE sis à La Rochelle et une recherche d'avocat sur Saintes sera faite afin de pouvoir orienter les dossiers selon l'origine géographique du plaignant) ;
 - Rappel du calendrier à venir :
 - 28/09/24 : SR à Puymoyen
 - 30/11/24 : SR à Lagord (Cap Aunis)
 - 25/01/25 : visio
 - 29/03/25 : SR à St Palais
 - 17/05 : SR en Dordogne
 - Validation à l'unanimité du maintien des réunions de la SD le vendredi soir ;
 - Rappel sur la nécessité de faire rayonner l'UNAF et ses actions sur l'ensemble du département (cf. déplacements et informations de membres de l'UNAF auprès des clubs ou lors de matches ou compétitions, à l'exemple des actions déjà engagées par Julien DROINEAU ces derniers mois) ;
 - Rappel sur le renforcement de l'accompagnement des jeunes arbitres, axe d'effort pour la nouvelle mandature : suite à la mise en place du nouveau comité directeur et à l'arrivée de jeunes arbitres en son sein, un état des lieux écrit a été produit au printemps et a été transmis pour information au district. Cette étude a mis en exergue de manière générale l'isolement d'un nombre important de jeunes arbitres sur les matches, ce qui risque de les fragiliser, de les démotiver alors-même que cette fonction doit être valorisée et encouragée compte tenu du manque actuel d'arbitres. Différentes actions sont envisagées, telles que le mentorat, etc...

4/ Parole aux invités :

Pierrette BARROT remercie l'UNAF 17 pour son invitation et indique que les relations entre les 2 organisations sont excellentes et ont vocation à le rester. Elle souligne avec satisfaction l'augmentation continue du nombre d'adhérents à l'UNAF. Elle indique que la nouvelle mandature est porteuse de projets qui doivent être conduits en partenariat dans un esprit collaboratif, au service de l'ensemble des acteurs du football dans le département.

Siège social
UNAF 17 – District de la Charente Maritime
13 cours Paul Doumer
17100 SAINTES

Georges CASCARINO remercie également l'UNAF 17 pour son invitation et fait un rappel général sur les modalités d'accompagnement des arbitres convoqués en commission de discipline : chaque arbitre convoqué peut être accompagné à l'audition, **sur sa demande écrite adressée à la commission d'arbitrage du district**, par la personne de son choix (représentant UNAF, parent, conjoint, etc...). L'accompagnateur désigné sera amené en séance et à la demande de la commission, à donner toute précision utile sur la situation étudiée, de manière factuelle et précise.

Nicolas COPERTINO propose que l'UNAF puisse intervenir de manière individualisée à titre d'information sur le déroulement de la procédure préalablement aux auditions au profit de tout arbitre, même non adhérent à l'UNAF, convoqué en commission de discipline (les modalités d'information à l'UNAF des coordonnées des arbitres convoqués sont à déterminer avec le district).

Dans le cadre de la poursuite des actions contre les incivilités et pour réaffirmer l'unité district-UNAF en la matière, il est envisagé que l'UNAF puisse intervenir lors des AG du district de manière à toucher tous les acteurs, en particulier les clubs.

5/ Intervention de Julien DROINEAU, arbitre élu au comité directeur :

En écho aux problématiques d'accompagnement des arbitres et de valorisation de la fonction, Julien DROINEAU fait un point sur ses actions :

- Mise en place du mentorat : 40 arbitres sollicités pour mentorer (1/4 de réponses à ce stade) ;
- Mise en place de groupes whatsapp d'arbitres à compter du 2/09/2024 de la D1 à la D4 pour favoriser la communication entre arbitres, échanger sur les pratiques, rassurer. Une communication sur ce point sera faite lors de la prochaine AG du district ;
- 6 clubs visités avec informations données par l'UNAF à chaque

Il est rappelé que les actions de communication sont essentielles et doivent être développées.

Pierrette BARROT indique que le district s'inscrit pleinement dans la démarche de communication et Nicolas COPERTINO rappelle que cela peut se traduire par des actions très diverses (ex. remise de la médaille UNAF à Aurélien GRIZON le 20/08/2024 lors d'un match amical et intervention pédagogique auprès des joueurs avant le match).

6/ Trésorerie (Jean-François DECHAUX) :

Un compte a été ouvert au crédit mutuel de Saintes (solde = 1 279,15€).

Maintien d'un autre compte au crédit agricole (solde = 452€).

L'UNAF 17 maintien en permanence à niveau un fonds de solidarité destiné à venir en aide aux adhérents en difficulté (attribution sur critères).

Une commande de sacs à dos et trousse a été faite et une distribution sera faite prochainement aux adhérents.

7/ Adhésions 2024/2025 :

52 adhérents à jour des cotisations au 31/07/2024.

8/ Juridique :

.../...

Siège social
UNAF 17 – District de la Charente Maritime
13 cours Paul Doumer
17100 SAINTES

9/Médailles Départementales :

Proposition d'attribution aux jeunes arbitres ayant dernièrement intégré le comité de direction (à confirmer).

10/ Participation réunion début de saison du 1/09/2024 :

Les arbitres sont convoqués à St Jean d'Angély à 8h00 pour les tests physiques puis tests théoriques.

Prévoir une communication UNAF + café + remise de sacs aux adhérents.

11/ Action commune SR SD aide CDN cadeaux adhérents :

12/ Participation AG électorale nationale Vichy 18-19-20/10/2024 :

Possibilité de 3 représentants UNAF 17 : à ce stade, Nicolas COPERTINO, Jean François DECHAUX et Jacques PREGHENELLA y participeront.

Retour sur la dernière AG régionale à Agen (date ?): Jean-Michel LAPREE indique que cette réunion s'est bien passée dans un grand esprit de convivialité.

13/ Libre échange :

- Georges CASCARINO confirme que la CDA doit impérativement être informée de l'accompagnateur éventuel d'un arbitre auditionné car les statuts prévoient que la commission est libre d'accepter ou non cet accompagnateur ;
- Adhésions : Nathan SORNET présente un point détaillé du nombre d'adhésions passées, en cours et rappelle l'échéance du 31/08/2024 pour cotiser ;
- Communication : Arnaud LE FLOCH présente un bilan des premières actions de communication (nombre de vues des publications UNAF sur les réseaux sociaux) et propose différentes pistes pour développer la communication et renforcer la cohésion arbitrale au niveau du département (communiquer sur les désignations, mettre des visuels en ligne, prévoir des entraînements collectifs, etc...)

Pierrette BARROT confirme l'absolue nécessité de mettre l'accent sur la communication et indique que le district et l'UNAF peuvent y travailler conjointement.

- Nicolas COPERTINO indique qu'une équipe d'arbitres futsal devrait être constituée prochainement pour participer au tournoi TERREYGEOL.

Clôture du Conseil d'Administration à 21h20

Le Président
Nicolas COPERTINO



Le Secrétaire adjoint de séance, Éric LE FLOCH
ORIGINAL SIGNÉ

UNAF 17.FFF
District de Football
13 cours Paul Doumer
17100 SAINTES

Siège social
UNAF 17 – District de la Charente Maritime
13 cours Paul Doumer
17100 SAINTES